

Une génération sacrifiée?

Travailler à 13 ans dans une crèmerie, servir des frites à 14 ans ou encore ranger les rayons d'une fruiterie à 12 ans. La société devrait-elle applaudir sa jeunesse ou tirer la sonnette d'alarme?

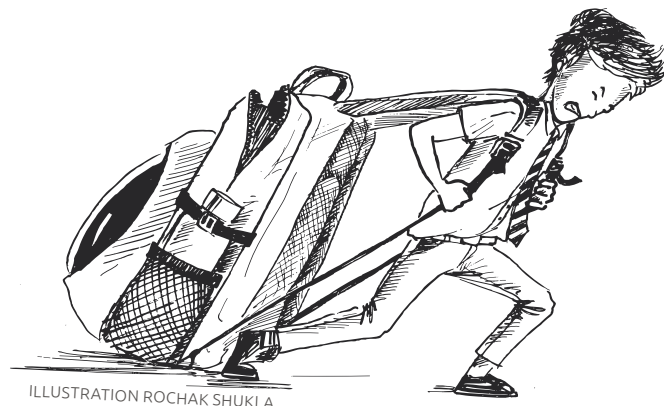


ILLUSTRATION ROCHAK SHUKLA

Selon l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire en 2016-2017 (EQSJS) réalisée auprès de 62 277 élèves, 53% d'entre eux occupaient un emploi durant l'année scolaire. Pour autant, très peu d'études traitent des conséquences de concilier le travail et les études chez les moins de 15 ans, et aucune au Canada, constate Marie-Hélène Véronneau, professeure au département de psychologie de l'UQAM, spécialisée en décrochage scolaire.



Marie-Hélène Véronneau

Photo: Emilie Tourneval

Pas de vrai tableau

Quels emplois occupent ces jeunes, quels sont leurs profils socioéconomiques? Travaillent-ils par nécessité ou unique volonté d'autonomie? «On n'a pas encore de vrai tableau», précise de son côté Jade Bourdages, professeure à l'École de travail social de l'UQAM et politologue. Elle rappelle également que Statistique Canada ne recueille pour le moment aucune donnée sur le travail des moins de 15 ans.

Ce qu'elle voit cependant, c'est qu'«on parle depuis deux ou trois ans du travail des plus jeunes en termes d'opportunité, de formation.» Un discours dichotomique au regard des résultats de l'EQSJS qui révèle des troubles de la santé mentale plus présents chez les élèves en emploi, ou encore, un taux de décrochage scolaire plus important pour les jeunes qui travaillent plus de 11 heures par semaine.

Quant aux résultats des études étrangères, réalisées notamment aux États-Unis et recensées pour les besoins de l'entrevue, Marie-Hélène Véronneau stipule qu'«au mieux, il n'y a pas d'impact pour ceux qui travaillent à un rythme modéré, c'est-à-dire entre 8 et 10 heures par semaine. Mais il n'y a pas d'effet positif non plus».

Une réalité nuancée de celles démontrées par les études faites sur le travail des jeunes de 16 ans et plus pour qui, le nombre d'heures à respecter se situe entre 15 et 20 heures. «Au-delà, on recense plusieurs impacts négatifs: décrochage scolaire, mais aussi tabagisme, consommation précoce de drogues et d'alcool, dus à l'exposition prématurée des enfants à des comportements d'adultes», explique la professeure.

Concurrence à l'éducation

Faire de l'argent, pouvoir sortir avec ses amis, se payer des vêtements de son choix, des technologies... «c'est le fun pour un jeune, dit M^{me} Veronneau. Seulement, gagner 20\$ de l'heure n'est qu'un renforcement immédiat.»

Et le jeune qui se sent mieux au travail qu'à l'école risque de préférer «gagner sa vie plutôt que d'étudier». Seulement, on sait que la société discrimine en fonction des diplômes. «Mais le jeune, lui, ne se dit pas que plus tard, s'il veut gagner 100 000 \$ par an, il va devoir en obtenir un qui le permette.»

Le travail peut donc devenir plus attrayant que le milieu de l'éducation. «Et cette concurrence va déséquilibrer le tout à long terme», s'inquiète Jade Bourdages qui se désole de constater qu'au Québec, «nous sommes prêts à sacrifier de nouvelles générations.»



Jade Bourdages

Photo: Karine Bénézet

Le cheap labor de demain

«On pose aujourd'hui les bases de ce que sera le monde de demain. On choisit notre cheap labor et notre élite», dit la politologue. Mais cela, on n'en parle pas parce qu'on ne mesure les choses que sur le court terme, alors que la préoccupation centrale est à long terme.

Une perspective que les parents et les employeurs, sur qui repose la responsabilité de la persévérance scolaire et de l'encadrement du travail des jeunes, ne voient pas toujours. Et ça se comprend dans une société où «la dignité passe par le travail et où l'on parle depuis des années de la jeunesse comme étant fainéante. Alors un parent dont le jeune de 13 ans exprime une volonté de gagner sa vie va se féliciter, et c'est normal. Tout autant qu'un employeur qui considère offrir une chance, une opportunité au jeune qu'il embauche, sans voir que ça risque de le desservir à long terme.»

Légalement, l'employeur se doit d'être sensibilisé au risque qu'engendre un cadre de travail inadapté à la poursuite scolaire d'un jeune. Mais octroyer cette responsabilité à un employeur qui cherche à combler ses besoins de main-d'œuvre et faire «tourner son business» est une erreur aux yeux de Jade Bourdages: «C'est partir de la prémisse que tous les employeurs sont bienveillants et de bonne foi.»

De son côté, M^{me} Veronneau met en garde les gestionnaires: «Soyez conscients que la qualité de votre main-d'œuvre future est directement liée à l'obtention de diplômes par les jeunes que vous embauchez. S'ils abandonnent l'école, ils ne pourront pas devenir gérants parce qu'ils n'auront pas leur cours de maths.»

Que dit la loi?

Le Québec est la seule province canadienne à ne pas avoir fixé d'âge minimum légal pour travailler. On se scandaliserait de voir un enfant de 7 ans employé dans un fast-food, mais rien, légalement, ne l'interdirait, dès lors que les parents y consentent par l'écrit et que l'employeur respecte sa responsabilité d'offrir des tâches qui ne dépassent pas les capacités de l'enfant, des horaires qui n'empiètent pas sur ceux de l'école, en plus de lui permettre d'être à son domicile entre 23h et 6h.

Le Canada a ratifié en 2016, et applique depuis 2017, la Convention 138 de l'Organisation internationale du travail (OIT) fixant l'âge légal minimum du travail des enfants à 15 ans. À savoir que les conventions internationales ne sont pas contraignantes et que le Fédéral, même s'il les adopte, ne peut les imposer aux provinces.

Parlons des vraies choses

Pour Jade Bourdages «faire travailler des gamins n'est pas qu'une question économique. C'est une question d'éthique de société». Et si l'économie est plus importante que l'épanouissement et le développement des enfants «disons-le, mais arrêtons de parler du travail des enfants en termes de chance».

L'experte ne remet pas en question l'apport positif que peut avoir le travail pour la socialisation ou encore la responsabilisation des plus jeunes. Or, elle juge urgent de s'interroger sur ce que «le capitalisme fait de la vie de nos enfants», faisant le lien entre l'inaction du gouvernement en matière de réglementation du travail des moins de 15 ans, la pénurie de main-d'œuvre et le travail des enfants, visible plus que jamais.

Politiser la question du travail et surtout éduquer les citoyens aux enjeux liés lui semble alors crucial, affirmant par là même que l'on est «gouverné comme des fiefs du Moyen Âge par des gouvernements qui n'ont, de fait, qu'à maintenir les apparences plutôt que de mettre en place de nouvelles orientations politiques». Une situation qui nécessite de «mettre ses culottes» conclut l'experte, prête à avoir un vrai débat de société. ■

